



Changement de Carte grise

Par cristi

Bonjour,

En 2019, mon fils avait besoin d'acheter une voiture d'occasion à crédit, mais on devait se porter garant, mon compagnon s'est dévoué, donc le nom de la carte grise a été mis sous le nom de mon compagnon et en second le nom de mon fils y figure, si mon fils a des PV c'est mon compagnon qui les reçoit. Au bout de 3 mois, le crédit étant onéreux, mon compagnon a remboursé le crédit et mon fils rembourse tous les mois mon compagnon. En arrivant presque à la fin, mon compagnon s'il venait à décéder y a-t-il un passage devant notaire? (il n'a pas d'enfants, il a frère et sœur, neveu et nièce).

2ème question: si maintenant mon compagnon veut laisser la carte grise au nom de mon fils, est-ce une vente courante avec contrôle technique, ainsi que des frais d'immatriculation.

merci beaucoup de votre réponse
cordialement.

Par morobar

Bonjour,

Si votre compagnon décède, votre fils n'étant pas le sien, la voiture revient aux héritiers de votre compagnon.

si maintenant mon compagnon veut laisser la carte grise au nom de mon fils

Il faut muter la CG comme une cession.